

Image not found or type unknown



droit de visite le lundi de pâques

Par **gilet**, le **26/03/2013** à **11:23**

J'ai un droit de visite "classique", 1 week-end sur 2 et la moitié des vacances scolaires, cependant est-ce que le lundi de Pâques fait partie du week-end, sachant que dans le jugement, les jours fériés ne sont pas mentionnés.

Merci